



Autour de Bois Bertrand

Départ : **SAINT-DENIS-LANNERAY**

Arrivée : **LANNERAY**

Niveau : **Facile**

Note :

Durée moyenne : **3:30**

Longueur : **11,18 km**

Dénivelé positif : **85 m**

Dénivelé négatif : **-81 m**



DESCRIPTION DU CIRCUIT

A proximité de Châteaudun, cet itinéraire traverse les bois par une petite route très agréable où vous pourrez peut-être voir quelques chevreuils ou autre gibier. Lanneray : église - Bois Bertrand : château (1844), Château de Saint-Radegonde

DÉTAIL DE VOTRE RANDO

SAINT-DENIS-LANNERAY - Départ : Eglise. De l'église, prendre la D 111 et traverser les bois.

2,8 km : Au carrefour, tourner à droite sur la D 231 et prendre le premier chemin à droite.

4,1 km : A Vilquier, prendre le chemin à droite dans le hameau, parallèle à la D 927. A la sortie du chemin, suivre la route à droite. Prendre ensuite la première route à droite vers Touchémont (D 1114). Au deuxième croisement, tourner dans le chemin à droite. A la lisière du bois, prendre le chemin à gauche.

7,3 km : A la D 23, tourner à droite, puis prendre le premier à gauche. Passer à proximité de Lamare et prendre la petite route à droite. Rejoindre la D 1113, continuer en face puis tourner à droite.

9,4 km : Tourner à gauche sur la D 111, puis à droite à la lisière du Bois. Rejoindre Lanneray et l'église.

11,1 km : Arrivée.

INFOS PRATIQUES À PROXIMITÉ



Site naturel

Jardin de la Duchaylatière créé par Jean-Pierre CoffeRD31 Lieu-dit La Forêt
28200 SAINT-DENIS-LANNERAY06 08 00 23 79 / 02 37 96 15 12
<https://laduchaylatiere.com>**Site culturel****Jardin de la Duchaylatière créé par Jean-Pierre Coffe**RD31 Lieu-dit La Forêt
28200 SAINT-DENIS-LANNERAY06 08 00 23 79 / 02 37 96 15 12
<https://laduchaylatiere.com>**INFORMATIONS**Eure et Loir Tourisme
02 37 84 01 00
www.tourisme28.com
randonnees.eurelien.fr**BALISAGE DES SENTIERS**

Balisage	GR® itinéraires de Grande Randonnée	GRP® itinéraires de Grande Randonnée de Pays	PR itinéraires de promenade et de randonnée
Continuité de direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			

CHARTRE DU RANDONNEUR

- Ne pas s'écarter des chemins balisés
- En cas de doute sur le cheminement du circuit, le balisage est prioritaire au descriptif papier
- Respecter la nature et la propriété privée
- Ne pas abandonner ses détritrus
- Eviter de fréquenter les circuits en période de chasse
- En période hivernale, penser à se munir de chaussures imperméables (ou de bottes) notamment pour les circuits passant en forêt
- Prendre garde aux vipères
- Refermer les barrières et remettre les fils de clôture après son passage
- Tenir les chiens en laisse